

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 04/12/2025 - 72460 - 2010 B 02895 - 521 971 069 - 52 BIS PRODUCTIONS

52BIS PRODUCTIONS

Liasse fiscale 2024

Exercice comptable du 01/01/2024 au 31/12/2024

Document reçu par les services fiscaux le 05/05/2025 à 13:58

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
(documents 2065 et 2065-Bis)

N° 2065-SD

2025

N° 11064*26
ADAPTÉ À LA
TÉLÉDECLARATION
PAR TELEDEC.FR

Exercice ouvert le	01/01/2024	et clos le	31/12/2024	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
SI PSE innovantes, cocher la case ci-contre					☐
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 280-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					☐
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société			Adresse du principal établissement		
52BIS PRODUCTIONS - SIREN : 521971069			**** LIASSE FISCALE TÉLÉDECLARÉE ****		
Adresse du siège social			Ancienne adresse en cas de changement		
60 RUE MARCEL DASSAULT 92100 BOULOGNE FRANCE					
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
B ACTIVITÉ					
Activités exercées			Si vous avez changé d'activité, cochez la case		
			☐		
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION					
1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	0		Déficit	0
	L'entreprise ne bénéficie pas du taux réduit à 15%	☐		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
	Bénéfice imposable à 15%	1 576			
2. Plus-values					
PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	
PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (236 quindecies)			
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprise nouvelle, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies -0 A	☐	Zone de restructuration de la défense art.44 terdecies	☐
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A	☐	Zone franche d'activité nouvelle génération art.44 quaterdecies	☐	Autres dispositifs	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	☐	Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	☐	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐	Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies	☐
Bénéfice ou déficit exonéré		Plus values exonérées relevant du taux de 15%			
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer					
dans le secteur productif, art 244 quater W (cocher la case)					☐
D IMPUTATIONS					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché... un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%					
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		Oui	Si oui, indication du logiciel utilisée		SAGE
COMPTABLE, CONSEIL ET/OU CGA		Viss : CGA	☐	Vissur conventionnel	☐
Examen de conformité fiscale (ECF)		☐	Nom du prestataire ECF		

Certifié conforme à l'original
Emmanuel BAUCÉ, Gérant



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

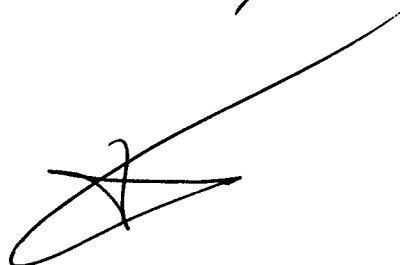
ADAPTÉ À LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR TELEDEC.FR

						Si déposé néant, cocher la case : ☐							
G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS													
Montant global brut des distributions:		payées par la société elle-même				a							
		payées par un établissement chargé du service des titres				b							
Montant des distrib. correspond à des rémunérations ou à des avantages dt la sté ne désigne pas les bénéficiaires:						c							
Montant des prêts avances et acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts						d							
Montant des autres distributions:						e							
						f							
						g							
						h							
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %						i							
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%						j							
Montant des revenus répartis						Total (a à h)							
H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS													
Nom prénoms domicile qualité (associé, ass gérant) - SARL : tous associés - SCA : associés gérants - SNC ou SCS associés en nom ou commandités - SEP, sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants		Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.									
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.		Année au cours de laquelle le versement a été effectué		Montant des sommes versées							
						à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6			
						Indemnités forfaitaires		Remboursements		Indemnités forfaitaires		Remboursements	
M DAUCE EMMANUEL GERANT 43 CITE DES FLEURS 75017 PARIS FRANCE		1 200		2024		66 000							
I DIVERS													
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)													
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)													
J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION													
Rémunérations		Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)											
		Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages											
MVLt imposées		à 0 %		à 15 %		à 19 %							
MVLt restant à reporter à l'ouverture de l'exercice													
MVLt imputée sur les PVLt de l'exercice													
MVLt réalisée au cours de l'exercice													
MVLt restant à reporter													
K OBLIGATION DÉCLARATIVE DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS													
Montant cumulé des dons mentionnés sur les reçus fiscaux et perçus au titre de l'exercice													
Nombre de reçus délivrés													

1. BILAN SIMPLIFIÉ

Désignation de l'entreprise 52BIS PRODUCTIONS - SIREN : 521971069						Néant ☐		
Durée de l'exercice en nombre de mois 12						Durée de l'exercice précédent 12		
						Exercice N clos le 31/12/2024		
						Exercice N-1 clos le 31/12/2023		
ACTIF								
						Brut 1		
						Amortissements-Provisions 2		
						Net 3		
						Net 4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles - Fonds commercial	010		012				
	Immobilisations incorporelles - Autres	014		016				
	Immobilisations corporelles	028	18 527	030	17 321	1 206	1 802	
	Immobilisations financières (1)	040	44 194	042		44 194	44 194	
	TOTAL I (5)	044	62 721	048	17 321	45 400	45 996	
ACTIF CIRCULANT	Stocks matières premières, appro., en cours de production	050		052				
	Stocks marchandises	060		062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066				
	Créances (2) clients et comptes rattachés	068		070				
	Créances autres (3)	072	855 030	074		855 030	762 391	
	Valeurs mobilières de placement	080		082				
	Disponibilités	084	1 038 480	086		1 038 480	864 715	
Charges constatées d'avance	092		094					
TOTAL II	096	1 893 510	098		1 893 510	1 627 105		
TOTAL GENERAL (I + II)						110	1 956 231	
						112	17 321	
							1 938 911	
							1 673 101	
PASSIF								
						Exercice N NET		
						Exercice N-1 NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel	120		120	1 025 000	41 000		
	Ecart de réévaluation	124		124				
	Réserve légale	126		126	4 100	4 100		
	Réserves réglementées	130		130				
	Autres réserves (dit réserve relative à l'achat d'oeuvres...)	131		132				
	Report à nouveau	134		134	617 836	1 288 117		
	Résultat de l'exercice	136		136	288 283	313 719		
	Subventions d'investissement	137		137				
	Provisions réglementées	140		140				
	TOTAL I	142		142	1 935 219	1 646 936		
Provisions pour risques et charges						TOTAL II	154	
DETTES (A)	Emprunts et dettes assimilées	156		156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		164				
	Fournisseurs et comptes rattachés	166		166	610			
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)	169	2 839	172	3 073	26 071		
	Comptes courants d'associés	173		173		86		
	Autres dettes	175		175	8	8		
	Produits constatés d'avance	174		174				
TOTAL III	176		176	3 692	26 166			
TOTAL GENERAL (I + II + III)						180	1 938 911	
							1 673 101	
REVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	834 801	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	182	0		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	0	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184			

Ce bilan est conforme à l'original
 Emmanuel Druce, gérant



2. COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2025
ADAPTÉ À LA TÉLÉDECLARATION PAR TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise 52BIS PRODUCTIONS - SIREN : 521971069										☐			
A - RÉSULTAT COMPTABLE										N clos le 31/12/2024		N-1 clos le 31/12/2023	
Ventes de marchandises				dont export et livraisons intracommunautaires		209		210					
Production vendue biens						215		214					
Production vendue services						217		218	197 780		194 305		
Production stockée								222					
Production immobilisée								224					
Subventions d'exploitation reçues								226					
Autres produits								230			113		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)								232	197 780		194 417		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								234					
Variation de stock (marchandises)								236					
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)								238					
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)								240					
Autres charges externes		dont crédit-bail mobilier		immobilier				242	12 314		14 543		
Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle, CFE et CVAE)		243		616		244	616		17 961		
Rémunérations du personnel								250	66 000		138 000		
Charges sociales								252	26 995		41 083		
Dotations aux amortissements		dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI		255				254	596		940		
Dotations aux provisions								256					
Autres charges		Dont provisions fiscales pour implant. commerciales à l'étranger		259				262					
		Dont cotisations versées aux org. syndicales et professionnelles		260									
Total des charges d'exploitation (II)								264	106 521		212 527		
1 - Résultat d'exploitation (I - II)								270	91 259		-18 110		
Produits financiers				(III)				280	197 258		34 962		
Produits exceptionnels				(IV)				290	0		497 270		
Charges financières				(V)				294					
Charges exceptionnelles		Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes		(VI)	347			300	0		200 404		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles		(VII)	348								
Impôts sur les bénéfices				(VIII)				306	234				
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)								310	288 283		313 719		
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1 le déficit comptable col.2						312	288 283	314			
RÉINTÉGRATIONS		Rémunérations et avantages personnels non déductibles						316					
		Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles						318					
		Provisions non déductibles						322					
		Impôts et taxes non déductibles						324	234				
		Divens et intérêts excédentaires		247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC	248		330				
		Fraction des loyers dans le cadre d'un crédit bail immobilier				(Part de loyers de réintégration)	249		251				
		Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							998				
		Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							999				
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										997			
DÉDUCTIONS		Entreprise nouvelle		986		Zone franche urbaine	987			342			
		France Ruralités Revitalisation (FRR)		181		Jeune entreprise innovante	989						
		Zone restruct. défense		127		Zone revitalisation rurales	138						
		Bassins d'emploi à redynamiser		991		Investissements et souscriptions outre-mer	344						
		ZFANG 44 quaterdecies		345									
		Bassins urbains à dynamiser - BUD		992		Zone de développement prioritaire	993						
		Créance report en arrière du déficit					346						
		Dédution exceptionnelle (art. 39 decies)					655						
		Dédution exceptionnelle (art. 39 decies A)					643						
		Dédution exceptionnelle (art. 39 decies B)					645						
		Dédution exceptionnelle (art. 39 decies C)					647						
		Dédution exceptionnelle (art. 39 decies D)					648						
		Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)					641						
		Dédutions exceptionnelles (art. 39 decies F)					990						
		Dédution exceptionnelle (art. 39 decies G)					649						
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs								Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	352	115 143	354		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)									356				
Déficits antérieurs reportables									113 567		360	113 567	
Résultat fiscal après imputation des déficits								Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	370	1 576	372		

3. IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES – MOINS-VALUES

Désignation de l'entreprise 52BIS PRODUCTIONS - SIREN : 521971069										Néant ☐	
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations en début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
ACTIF IMMOBILISÉ											
Immobilisations incorporelles		Fonds commercial	400		402		404		406		
		Autres	410		412		414		416		
Terrains			420		422		424		426		
Constructions			430		432		434		436		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			440	1 583	442	0	444		446	1 583	
Installations générales, aménagements divers			450		452		454		456		
Matériel de transport			460	8 211	462	0	464		466	8 211	
Autres immobilisations corporelles			470	8 733	472		474		476	8 733	
Immobilisations financières			480	44 194	482	0	484		486	44 194	
TOTAL			490	62 721	492	0	494		496	62 721	
II AMORTISSEMENTS		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial				495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles				500		502		504		506	
Terrains				510		512		514		516	
Constructions				520		522		524		526	
Installations techniques, matériel et outillage industriel				530	363	532	396	534		536	759
Installations générales, aménagements divers				540		542		544		546	
Matériel de transport				550	8 211	552	0	554		556	8 211
Autres immobilisations corporelles				560	8 152	562	200	564		566	8 352
TOTAL				570	16 726	572	596	574		576	17 322
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS et 12,8% pour les entreprises à l'IR											
Nature des immobilisations cédées 1 virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé											
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values						
					Court terme	Long terme					
						19%	15% ou 12,8%	0%			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19%				579	Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL					596	585	597	599			

4. **RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS**

Désignation de l'entreprise 52BIS PRODUCTIONS - SIREN : 521971069							Néant ☐	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES								
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601	603	605	607			
	Autres provisions réglementées	610	612	614	616			
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636			
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646			
	Sur comptes clients	650	652	654	656			
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666			
TOTAL		680	682	684	686			
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES								
				Dotations		Reprises		
Fonds commercial				681		683		
Autres immobilisations incorporelles				700		705		
Terrains				710		715		
Constructions				720		725		
Installations techniques, matériel et outillage				730		735		
Installations générales agencements aménagements divers				740		745		
Matériel de transport				750		755		
Autres immobilisations corporelles				760		765		
TOTAL				770		775		
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT								
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes							
2								
3								
4								
5								
6								
TOTAL à reporter							780	
II DÉFICITS REPORTABLES								
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent							982	113 567
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)							982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice							982 ter	
Déficits imputés							983	113 567
Déficits reportables							984	0
Déficits de l'exercice							860	
Total des déficits restant à reporter							870	0
III DIVERS								
Primes et cotisations complémentaires facultatives		dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325		381			
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327					
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant		dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380	22 148		
N° du centre de gestion agréé							388	
Montant de la TVA collectée							374	48 606
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)							378	1 331
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant							399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							396	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							397	

5. DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Désignation de l'entreprise : 52BIS PRODUCTIONS - SIREN : 521971069		Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/01/2024 et clos le : 31/12/2024		Données en nombre de mois : 12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel :		376	
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	197 780
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	197 780
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125	12 314
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	12 314
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée Total 1 + Total 2 - Total 3		137	185 466
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	185 466
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono-établissement au sens de la CVAE		020	☒
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	197 780
Effectifs au sens de la CVAE		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence	024	01/01/2024	160 31/12/2024
Date de cessation			166

6. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFP N° 2033-F-SD 2025
Formulaire obligatoire (article 38 de
l'annexe III au CGI)
ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

Néant ☐

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE | 52BIS PRODUCTIONS - SIREN : 521971069 |

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1200
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	1	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	1200

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	Dénomination				
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse					
Forme juridique	Dénomination				
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse :					
Forme juridique	Dénomination				
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse :					
Forme juridique	Dénomination				
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse :					

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre	M	Nom de famille	DAUCE				
Nom d'usage				% de détention	100	Nb de parts ou actions	1200
Naissance :	Date	07/02/1975	N° Département	76	Commune	ROUEN	Pays
Adresse :	FRANCE						
43 CITE DES FLEURS							
75017 PARIS							
FRANCE							
Titre		Nom de famille					
Nom d'usage				% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance :	Date		N° Département		Commune		Pays
Adresse :							

7. FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2025
Formulaire obligatoire (article 38 de
l'annexe III au CGI)
ADAPTÉ À LA TÉLÉDECLARATION PAR TELEDEC.FR

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Néant ☐

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE | 52BIS PRODUCTIONS - SIREN : 521971069 |

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE		905	3
Forme juridique	SARL	Dénomination	TETRA MEDIA FICTION
N° SIREN (si société établie en France)	478885155	% de détention	22
Adresse : 60 RUE MARCEL DASSAULT 92100 BOULOGNE FRANCE			
Forme juridique	SCI	Dénomination	MD 60
N° SIREN (si société établie en France)	797544905	% de détention	9
Adresse : 60 RUE MARCEL DASSAULT 92100 BOULOGNE FRANCE			
Forme juridique	SARL	Dénomination	M.C.A.
N° SIREN (si société établie en France)	833751464	% de détention	20
Adresse : 43 CITE DES FLEURS 43 CITE DES FLEURS 75017 PARIS FRANCE			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :			

DÉTAIL DES DÉDUCTIONS DIVERSES	
PRODUITS FINANCIERS REGIME MERE FILIALE 95% NON IMPOSABLE	173 374

52 BIS PRODUCTIONS
SARL au capital de 41 000 euros
60, Rue Marcel DASSAULT
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

521 971 069 R.C.S NANTERRE

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2024

Monsieur Emmanuel DAUCE associé unique et gérant de la Société 52 BIS PRODUCTIONS, a, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

1/ ACTIVITE DE LA SOCIETE

Les comptes annuels ont été établis dans le respect des règles de présentation et des méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires de 197 780€ (contre 194 305€ en 2022), et avons perçu 197 258€ de produits financiers (contre 34 962€ en 2023), exclusivement constitués par les dividendes versés par la société mère.

Compte tenu de la structure de l'activité, les postes de charge les plus importants sont constitués par les frais de gestion de la société, dont la rémunération et charges sociales du gérant 92 995€).

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts et amortissements, notre résultat se solde par un bénéfice de 288 283€.

Nous proposons d'affecter ce bénéfice :

- Au titre de distribution de dividendes pour 87 584€
- A la réserve légale pour 98 400€
- Le solde, soit 102 299€ au crédit du compte « report à nouveau », portant ainsi ce compte à 720 135€.

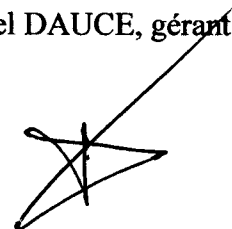
2/ DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous précisons que les dépenses non déductibles fiscalement sont réintégrées au niveau du résultat fiscal.

3/ CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 223-19 DU CODE DE COMMERCE

Les conventions visée à l'article L 223-19 du Code de Commerce intervenues au titre de clos le 31/12/24 sont inscrite dans le rapport spécial.

Emmanuel DAUCE, gérant



S.A.R.L. 52 BIS PRODUCTIONS SARL
SARL au capital de 41 000 euros
60, rue Marcel DASSAULT
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

521 971 069 R.C.S NANTERRE

PROCES VERBAL DES DECISIONS DES ASSOCIES DU 30 Juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 30 juin à 15h, au siège social de la Société, Monsieur Emmanuel DAUCE, propriétaire des 41 000 parts composant le capital social de la Société 52 BIS PRODUCTIONS,

1/ A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de gérant de la société, Monsieur Emmanuel DAUCE, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels, bilan, comptes de résultat et annexes, de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

2/ A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024,
- l'affectation des résultats de cet exercice,
- la mention des conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- la délégation de pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 tels qu'ils sont établis, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 288 283€, et les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport de gestion.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter de ce bénéfice comme suit :

- 87 584€ au titre d'une distribution de dividendes
- 98 400€ à la réserve légale
- Le solde, soit 102 299€ au crédit du compte « report à nouveau », portant ainsi ce compte à 720 134.62€.

TROISIEME DECISION

L'associé unique approuve les conventions visées à l'article L223-19 du Code de Commerce, intervenues au titre de l'exercice écoulé.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités de publicité qu'il appartiendra. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et répertorié sur le registre des décisions des associés.

Emmanuel DAUCE, gérant

